



ᐅᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᐅᑦᑎᑦᑎᑦ
Building Nunavut Together
Nunavut Iluqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

GOVERNEMENT DU NUNAVUT

Poste : Analyste principale ou
analyste principal des politiques -
Réaffichage

Ministère : Ressources humaines

Collectivité : Iqaluit

Référence : 04-508115

Type d'emploi : Poste à durée
indéterminée

Salaire : 109 029 \$ à 123 694 \$ par année,
37,5 heures par semaine

Prime de vie dans le Nord : 16 008 \$ par année

Syndicat : Poste non syndiqué

Logement : Aucun logement subventionné n'est offert pour ce poste

Date de clôture : Jusqu'à ce que le poste soit
pourvu

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidentes d'Iqaluit.

Sous l'autorité de la ou du gestionnaire de la Division des politiques et de la planification (le ou la gestionnaire), l'analyste principale ou l'analyste principal des politiques (l'analyste) travaille en étroite collaboration avec l'équipe s'occupant des politiques et de la planification pour développer et coordonner des recherches détaillées, les relations publiques ainsi que des activités et des produits de communication. L'analyste joue un rôle essentiel en ce qui concerne la planification stratégique ainsi que l'élaboration et l'évaluation de politiques, de directives, de programmes et de lois. L'analyste contribue aux efforts de l'équipe du ministère, en faisant preuve d'une grande discrétion et en prenant l'initiative de résoudre les problèmes et de représenter le ministère lors de réunions et de groupes de travail interministériels.

L'analyste prend les rênes des activités lors de l'élaboration, de la coordination et de la gestion de la planification stratégique ministérielle, des lois, des politiques et des procédures. La personne titulaire du poste prend l'initiative de formuler des recommandations, étayées par une analyse approfondie, en vue de créer ou de modifier la législation et d'élaborer de nouvelles politiques ou procédures. Avec le concours de la ou du gestionnaire, l'analyste crée des documents officiels, dont des rapports de recherche, des documents pour le Conseil de gestion financière, des demandes de décision pour le Cabinet, des propositions législatives, des documents de travail, des éléments d'information, des documents sur les options proposées et des documents sur les décisions prises. L'analyste consulte également le personnel du ministère ainsi que les ministères du gouvernement du Nunavut (GN) et d'autres parties prenantes en ce qui concerne l'organisation du contenu des activités et la coordination des activités relatives aux séances d'information ministérielles et aux documents de l'Assemblée législative. L'évaluation des modifications aux politiques et aux programmes actuels du gouvernement du Nunavut (GN) pour en assurer l'efficacité, la cohérence et la pertinence est aussi une priorité constante.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent normalement par l'obtention d'un diplôme de premier cycle d'un établissement d'enseignement supérieur reconnu en politique publique, en administration publique, en sciences sociales, en

administration des affaires, en droit ou dans un domaine connexe, et trois années d'expérience en élaboration et en analyse de politiques, de programmes et de systèmes publics dans une grande organisation ou dans un milieu gouvernemental. La capacité à communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit est requise.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à IqaluitApplications@gov.nu.ca. Veuillez inscrire la RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux Inuit(e)s du Nunavut qui se définissent comme Inuit(e) inscrit(e) en vertu de l'Accord du Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenu(e)s pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le manquement à cette obligation peut donner lieu au rejet de leur candidature.

COORDONNÉES : Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
<https://gov.nu.ca/fr/human-resources-fr>

Téléphone : (867) 975-6222
Sans frais : 1-888-668-9993
Télécopieur : (867) 975-6220
Courriel :
IqaluitApplications@gov.nu.ca

